

*if*ce

institut français  
du **cheval**  
et de l'**équitation**



# Mise en place d'une Gestion de la documentation

Avis de publicité N° 25

ANNEE 2019

Date :	29/05/2019	N° Dernière page :	7
Origine :	IFCE	N° Version :	0.3
Référence :	Mise en place d'une solution de gestion de la documentation - .docx		
Auteurs :	Christophe Couny - Eric Vinatier		

### HISTORIQUE DES MISES A JOUR

Auteur	Version	Objet ou pages modifiées	Date
Eric Vinatier	Vo	Création du document	11/03/2019
Eric Vinatier	Vo.1	Document pour relecture	17/04/2019
Eric Vinatier	Vo.2	Suppression de la dernière phase	23/05/2019
Christophe Couny Eric Vinatier	Vo.3	Corrections à la marge	29/05/2019

### APPROBATIONS

Nom	Direction	Date
Christophe Couny	DSI	Pompadour
Florence Dugué	SG	Pompadour

### DIFFUSION

Nom	Direction	Localisation
Bruno Beltzer	DSI	Pompadour
Caroline Teyssier	SIRE	Pompadour
Philippe Chanteur	SG	Pompadour

## SOMMAIRE

1.1	Pouvoir adjudicateur : .....	4
1.2	Remise des offres.....	4
2	Contexte .....	4
2.1	Présentation de l'Ifce.....	4
2.2	Contexte du projet .....	5
3	Délais d'exécution de la prestation .....	5
4	Description du projet.....	5
4.1	Phase 1 : Analyse du besoin .....	5
4.2	Phase 2 : Choix de la solution .....	6
4.3	Proposition de macro planning .....	6
5	Les compétences requises .....	6
6	Les prestations attendues.....	6
6.1	Conditions générales d'exécution .....	6
6.2	Conduite du projet.....	6
6.3	Lancement du projet .....	7
6.4	Relecture des conclusions des ateliers .....	7
7	Les critères de selection .....	7
7.1	Sélection du titulaire .....	7

## 1.1 Pouvoir adjudicateur :

---

Institut français du cheval et de l'équitation  
BP 207 – Terrefort  
49411 SAUMUR

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur Jean-Roch Gaillet, Directeur Général

Site où résident les infrastructures :

Institut français du cheval et de l'équitation  
Route de Troche  
BP 3  
19231 Arnac Pompadour Cédex

## 1.2 Remise des offres

---

Date limite de réception des devis :

**Lundi 17 juin 2019 à 12h00**

**Contact technique :**

IFCE  
Monsieur Eric VINATIER  
Responsable de département  
05 55 73 83 54  
[eric.vinatier@ifce.fr](mailto:eric.vinatier@ifce.fr)

**Contact administratif :**

IFCE  
Service achats & travaux  
Florence DUGUE – Nathalie DUBOIS  
05 55 97 10 45 – 05 55 73 83 23  
[achats@ifce.fr](mailto:achats@ifce.fr)

Les propositions doivent être transmises par mail aux adresses ci-dessus.

## 2 CONTEXTE

---

### 2.1 Présentation de l'Ifce

---

L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (Ifce) est un établissement public œuvrant dans la filière équine. Son rayon d'actions s'étend sur tout le territoire français. Associées à l'Ifce, les marques Haras Nationaux et le Cadre Noir proposent également des produits et des services dans le domaine de l'équitation.

Fondé en 1668, les Haras Nationaux avaient pour but la production et la fourniture de chevaux de grande qualité pour la cavalerie sous les ordres du ministre Colbert. En 1717, une refonte complète des textes concernant l'organisation administrative est effectuée avec les principaux acteurs du monde équestre. Une école de formation des troupes à cheval est créée à Saumur. Ce n'est qu'en 2010 que les deux organismes fusionnent pour devenir l'Ifce d'aujourd'hui. Il est placé sous la double tutelle du ministère chargé des sports et du ministère chargé de l'agriculture.

Les principaux domaines d'actions de l'Ifce sont la centralisation des informations sur les équidés présents en France, les formations, les conseils et expertises, un réseau de boutiques ainsi que l'organisation et la gestion des événements sur le territoire français. L'établissement effectue également des contrôles sanitaires afin d'assurer la traçabilité des équidés et la sécurité sanitaire de la filière. En outre, l'Ifce est actif auprès des collectivités territoriales, de l'Etat et de manière générale de tous les acteurs publics et privés concernés par le monde du cheval et de l'équitation.

## 2.2 Contexte du projet

Le présent projet a pour objet l'accompagnement à la mise en place d'une solution de gestion de la documentation technique et fonctionnelle de la direction des systèmes d'information (DSI) de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (Ifce).

Le délai d'exécution des prestations est de 12 mois.

Il s'agit principalement de :

- D'assister l'Ifce dans l'analyse du besoin,
- De choisir, conjointement avec l'Ifce, la solution technique
- D'accompagner l'Ifce dans la mise en place de cette solution.

## 3 DELAIS D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Le début de la prestation court à compter de l'acceptation du devis.

La prestation prend fin à l'issue de la phase de garantie (3 mois) débutant dès la mise en service.

## 4 DESCRIPTION DU PROJET

Le projet se déroulera en plusieurs phases comme décrit ci-dessous :

### 4.1 Phase 1 : Analyse du besoin

Le titulaire et le chef de projet organiseront des ateliers d'échanges avec les différents services de la DSI, sur une période de 2 mois. Ces ateliers auront pour but de déterminer les us et coutumes de chaque service en matière de création, stockage et consommation de la documentation.

Chaque atelier sera co animé par le titulaire et le chef de projet, et donnera lieu à un compte rendu factuel.

L'ensemble des éléments produits lors de cette phase serviront à faire l'analyse des solutions du marché (libres ou non) lors de la seconde phase.

En plus de ces ateliers concernant la documentation en elle-même, un atelier sera dédié aux problématiques de stockage et d'archivage des documents, il permettra de comparer les méthodes de l'Ifce et l'état de l'art.

## 4.2 Phase 2 : Choix de la solution

A partir des comptes rendus des ateliers et des informations obtenues quant aux besoins d'accès aux documentations offertes, le titulaire proposera une liste de critères de choix avec une pondération. Une fois la liste et sa pondération validées, les différentes solutions du marché seront consultées pour connaître celle qui répond aux attentes de l'Ifce et permettre un choix par le groupe projet. La mission du titulaire s'arrêtera une fois la prise de contact validée avec les différents interlocuteurs.

## 4.3 Proposition de macro planning



## 5 LES COMPETENCES REQUISES

Le titulaire devra posséder des compétences dans le domaine de la gestion de documents, mais aussi dans la gestion de projet et de la mise en place organisationnelle de cette gestion de documents. Cette compétence sera établie au regard des différentes expériences dans des projets similaires, et donc au regard des retours d'expériences obtenus.

## 6 LES PRESTATIONS ATTENDUES

### 6.1 Conditions générales d'exécution

**Pilotage :** Le titulaire devra assurer une présence minimale sur site, tout au long de la durée du projet, à savoir un chef de projet, interlocuteur privilégié pour l'équipe projet de l'Ifce.

**Période d'analyse :** Les ateliers seront réalisés sur le site de l'Ifce, à Pompadour sur la base d'interviews réalisées avec les interlocuteurs du projet.

**Période d'étude des solutions du marché :** L'Ifce laisse le choix au titulaire de réaliser ou non l'étude des solutions sur site de l'Ifce. Un local sera prévu à cet effet, si besoin. En cas de réalisation en dehors des locaux de l'Ifce, un point hebdomadaire des avancées est souhaité.

Pour les autres actions citées, certaines nécessitent par définition une présence sur place, à savoir l'accompagnement et la formation

### 6.2 Conduite du projet

Le chef de projet du titulaire (et/ou directeur de projet) doit animer et coordonner les différents comités de suivi du projet, à fréquence régulière, avec une anticipation des risques et la proposition systématique de scénarii de résolution.

La proposition de l'Ifce est d'avoir un comité de pilotage par mois et un comité de suivi hebdomadaire. Le comité de pilotage réunira à minima, en plus du chef de projet du titulaire et du chef de projet de l'Ifce, le DSI de l'Ifce et le Directeur de projet du titulaire. Il pourra être fait en visioconférence ou audioconférence.

### 6.3 Lancement du projet

---

L'étape de lancement de projet sert à définir les attendus du projet avec les moyens humains et matériel mis en œuvre pour la réalisation des objectifs.

Est attendu de cette phase un planning prévisionnel décrivant les différentes phases du projet avec les livrables correspondants. Autant que possible, pour chaque phase, un découpage en tâches sera précisé avec l'affectation de ces tâches aux membres de l'équipe.

Cette planification inclut les moyens mis en œuvre à la fois par le titulaire et les moyens à mettre en œuvre par l'Ifce.

### 6.4 Relecture des conclusions des ateliers

---

Les conclusions des ateliers seront présentes dans l'outil de gestion de projet de l'Ifce (DeProj) et servent de référence pour le périmètre de la prestation à réaliser.

Une relecture de ces conclusions sera faite au sein de l'Ifce pour valider le passage à l'étape suivante.

## 7 LES CRITERES DE SELECTION

---

### 7.1 Sélection du titulaire

---

L'Ifce retient le candidat le mieux placé à l'issue de l'analyse des candidatures, sur la base des critères de sélection ci-dessous :

- Capacités techniques et professionnelles appréciées au regard des expériences dans le domaine → 50%
- Montant de la prestation → 30 %
- Planning proposé → 20 %